



Pour inscrire + de 10 personnes à la randonnée, télécharger « Inscription groupe au format Excel » puis envoyez-le par email à r4jcv.groupe@orange.fr

Lors de la validation de votre inscription, vous serez attribués un numéro de dossier et un code d'accès que vous devrez conserver. Vous recevrez un mail avec vos numéros, nous vous recommandons de l'imprimer pour que vous puissiez vérifier votre inscription et récupérez votre rando-pass. Ceux si ne sont pas envoyés par courrier mais uniquement à retirer sur place le jour de votre marche ou lors des permanences.

TARIFS : 42Km / 10€ 28Km / 9€ 21Km / 8€ 12Km / 6€ 8Km / 5€ Nocturne / 8€
Réduction de 1€ par marche pour les licenciés FFRP. Gratuit pour les enfants nés depuis 2016

Nous vous recommandons de faire votre inscription pour l'ensemble de vos marches car toutes nouvelles inscriptions sur place à compter du Jeudi 9 Mai sera majoré de 1€/marche.

Date limite d'inscription sur internet : Mercredi 8 Mai à 22H00.

Transport en car sur votre lieu de départ (hors nocturne et BMLD) :

De 6h45 à 7h30 pour les 42Km --- De 7h à 8h30 pour les 28Km

De 7h30 à 9h pour les 21 Km --- De 8h30 à 10h pour les 12Km et les 8Km

Dernière arrivée 17h

Nocturne : Vendredi 19 mai à 20h00 précises

Pour le paiement, vous aurez le choix entre le paiement en ligne immédiat, le paiement en ligne différé (retour sur votre dossier avec vos codes) ou le paiement par chèque envoyé à « R4JCV, Office de Tourisme, Place de la Liberté, BP 59, 85111 CHANTONNAY CEDEX » (Merci de noter au dos du chèque votre numéro de dossier). A réception de votre paiement, vous aurez une confirmation de votre inscription. Les paiements devront être validés avant le 12 mai 2023.

Les marcheurs finalisant 4 randonnées sur les 4 jours (hors la nocturne) recevront la médaille et le diplôme R4JCV. Pour valider le passeport IML, il faut marcher les 4 jours avec une distance égale ou supérieure à 21 km, la nocturne n'étant pas prise en compte.

Des photos pourront être prises pendant les 4 jours.

Recommandations :

Vous vous engagez à ne pas retourner dans les priorités privées après la randonnée.

Par respect pour l'environnement, pas de gobelets en plastique sur les ravitaillements. Pensez à prendre ou acheter sur place votre timbale.

Prévoir lampe de poche pour la nocturne

Pensez au covoiturage pour venir à Chantonnay